DEVENEZ IMBATTABLE SUR LE LOGEMENT SOCIAL

Le guide pour voir le logement abordable autrement

Édition 2026

UNION RÉGIONALE HLM NOUVELLE-AQUITAINE

FICHE N°01

Questions

LE LOGEMENT SOCIAL EN NOUVELLE-AQUITAINE EN CHIFFRES

1. Combien y-a-t-il de logements sociaux en Nouvelle-Aquitaine ?

2. Combien de personnes vivent en logement social ?

3. Le logement social est-il réservé aux villes ?
 A. Oui
 B. Non

VRAI OU FAUX



Un néo-aquitain sur 10 habite en logement social.

FICHE N°01

Réponses

LE LOGEMENT SOCIAL EN NOUVELLE-AQUITAINE EN CHIFFRES

1. 332 610 au 1er janvier 2025 soit 9,7 % des résidences principales.

2. 615 000 personnes au 31/12/2024.

3. Non, 17 % du parc social est situé en zone rurale.

VRAI

3e région la plus peuplée de France, la Nouvelle-Aquitaine accueille 6 113 400 habitants.

FICHE N°02

Questions

LE LOGEMENT SOCIAL EN NOUVELLE-AQUITAINE EN CHIFFRES

1. Quel est le pourcentage de petits logements (T1 et T2) en Nouvelle-Aquitaine ?
 - **A.** 20 %
 - **B.** 25 %
 - **C.** 55 %

2. Beaucoup de logements sociaux sont-ils vacants ?

3. Quel département de Nouvelle-Aquitaine compte le plus de logements sociaux ?

4. Après Bordeaux Métropole, quelle intercommunalité compte le plus de logements sociaux en Nouvelle-Aquitaine ?

FICHE N°02

Réponses

LE LOGEMENT SOCIAL EN NOUVELLE-AQUITAINE EN CHIFFRES

1. **B.** 25 % de petits logements dans le parc néo-aquitain, mais ils représentent 30 % des emménagements chaque année.

2. Non, seuls 2 % sont vacants. Et seulement 1 % sont vacants depuis plus de 3 mois.

3. La Gironde avec près de 117 000 logements. Suivie par les Pyrénées-Atlantiques avec 39 273 logements sociaux.

4. Limoges Métropole avec 21 440 logements soit 6 % du parc régional.

FICHE N°03

Questions

« LA LOI SRU »

1 Que signifie SRU ?

A. Service Régional de l'Urbanisme

B. Schéma de Rénovation Urbaine

C. Solidarité et Renouvellement Urbain

2 Quel taux de logements sociaux la loi SRU impose-t-elle aux communes ?

VRAI OU FAUX

22 % des communes concernées par la loi SRU atteignent leurs objectifs.

FICHE N°03

Réponses

« LA LOI SRU »

1 **C.** Solidarité et renouvellement urbain. La loi SRU du 13 décembre 2000 vise à réduire les inégalités entre territoires et à limiter l'étalement urbain. Elle oblige certaines communes à augmenter leur part de logements sociaux.

2 De 20 % à 25 % de logements sociaux (selon la tension sur la zone).

VRAI

Parmi les 78 % qui n'atteignent pas le seuil légal, 8 % sont exemptées en raison de leurs particularités et 19 % sont carencées.

FICHE N°04

Questions

« LA LOI SRU »

1. Quelles communes sont concernées ?
 - **A.** Toutes les communes de France
 - **B.** Les communes de plus de 3 500 habitants
 - **C.** Toutes les métropoles

2. Que se passe-t-il lorsqu'une commune n'atteint pas ses objectifs de production de logements sociaux ?

EN SAVOIR +

Tableau de la liste complète au 01/01/2025 dans le dossier des imbattables.

FICHE N°04

Réponses

« LA LOI SRU »

1 **B.** Les communes de + de 3 500 habitants situées dans une agglomération de + de 50 000 habitants avec au moins une commune de + 15 000 habitants.

2 Elle est dite « déficitaire » et doit rattraper son retard. Si elle ne respecte pas son programme de rattrapage, elle peut être « carencée » avec pénalités financières et sanctions comme la reprise de l'instruction des permis de construire par la préfecture.

FICHE N°05

Questions

LES LOYERS

VRAI OU FAUX

Les bailleurs sociaux fixent librement les loyers.

1. Les loyers dans le parc social sont en moyenne plus bas que dans le parc privé. Quel est l'écart constaté ?
 10 % / 30 % / 50 %

2. Quel est le loyer moyen dans le parc social en Nouvelle-Aquitaine ?

EN SAVOIR +

Note « Zonages ABC et 1-2-3 : quels impacts pour le logement social ? »

FICHE N°05

Réponses

LES LOYERS

FAUX

Les loyers sont plafonnés par la loi. Ils dépendent de la zone où les logements sont construits et des financements mobilisés.

1. Entre 30 et 50 % en moyenne selon les territoires.

2. 6,34 €/m².

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un loyer moyen en Nouvelle-Aquitaine à 445 € pour un T3 de 70 m² contre 700 € dans le privé. La Creuse est le département le plus abordable avec un loyer moyen de 5,9 €/m². À l'inverse, le parc social girondin est celui qui affiche les loyers moyens les plus élevés à 6,88 €/m².

FICHE N°06

Questions

LES DIFFÉRENTS TYPES DE LOGEMENTS SOCIAUX

1. À quoi correspond le PLAI ?
 - **A.** Prêt Locatif Aidé d'Intégration
 - **B.** Programme Local d'Accession à l'Investissement
 - **C.** Plan de Logement pour l'Aménagement Intercommunal

2. À quoi correspond le PLUS ?
 - **A.** Plan Local d'Utilisation du Sol
 - **B.** Programme Local d'Urbanisme Solidaire
 - **C.** Prêt Locatif à Usage Social

3. À quoi correspond le PLS ?
 - **A.** Programme de Logement Solidaire
 - **B.** Prêt Locatif Social
 - **C.** Plan Local de Solidarité

VRAI OU FAUX

Il n'existe qu'un seul type de logement social.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE LOGEMENTS SOCIAUX

1 **A.** Prêt Locatif Aidé d'Intégration : le logement le plus social, pour les ménages les plus modestes. Loyer moyen : 392 €.

2 **C.** Prêt Locatif à Usage Social : le logement « standard » du parc social, pour revenus moyens. Loyer moyen : 415 €, mais avec de grandes disparités entre les logements produits avant 1977 (360 €) et ceux produits après (455 €).

3 **B.** Prêt Locatif Social : un logement social avec loyers plus élevés, pour revenus plus élevés. Loyer moyen : 493 €.

FAUX

Il existe plusieurs niveaux de loyers et d'aides selon le financement du logement et le revenu des ménages.

FICHE N°07

Questions

LES ACTEURS DU LOGEMENT SOCIAL

1. Quelle est la différence entre Offices Publics de l'Habitat (OPH), Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH), Coopératives Hlm (Coop), Sociétés d'Economie Mixte (SEM) et Sociétés Anonymes Coopératives d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété (SACICAP) ?

2. Qui produit les logements sociaux et en reste propriétaires ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

55 bailleurs sociaux interviennent en Nouvelle-Aquitaine et gèrent 332 610 logements sociaux

FICHE N°07

Réponses

LES ACTEURS DU LOGEMENT SOCIAL

1. Seul le statut juridique diffère. Ce sont tous des organismes Hlm partageant la même mission et le cadre réglementaire qui s'applique à la production et à la gestion des logements sociaux.

2. Les bailleurs sociaux produisent les logements sociaux et en restent propriétaires.

EN SAVOIR +

Liste des bailleurs sociaux de Nouvelle-Aquitaine

FICHE N°08

Questions

LES ACTEURS DU LOGEMENT SOCIAL

1. Qui gère les logements sociaux ?
 - **A.** Les agences immobilières
 - **B.** Les bailleurs sociaux
 - **C.** Les promoteurs privés

2. Qui désigne les potentiels locataires du parc social ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les organismes Hlm sont contrôlés régulièrement par l'Agence Nationale de Contrôle du Logement Social (ANCOLS). Elle est placée sous la tutelle du ministre chargé du logement et du ministre chargé de l'économie. Ses missions sont le contrôle et l'évaluation des organismes Hlm et l'évaluation transversale du secteur du logement social.

FICHE N°08

Réponses

LES ACTEURS DU LOGEMENT SOCIAL

1 **B.** Les bailleurs sociaux.

2 En fonction des logements, ce sont les réservataires ou les bailleurs qui proposent des candidats à la commission d'attribution qui étudie les dossiers et décide.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tous les quatre ans les locataires Hlm sont invités à voter pour élire des représentants.

Un de ces élus siège en commission d'attribution.

FICHE N°09

Questions

PRODUIRE UN LOGEMENT SOCIAL

1. Comment s'appelle l'autorisation de l'État de produire un logement ?
 - **A.** Agrément
 - **B.** Autorisation
 - **C.** Permis

2. Combien de logements sociaux sont-ils agréés chaque année ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2025, un tiers des agréments étaient dédiés à l'habitat dit thématique (résidences universitaires, pensions de famille, hébergement...).

FICHE N°09

Réponses

PRODUIRE UN LOGEMENT SOCIAL

1 **A.** L'agrément, permet de bénéficier des différents avantages et dispositifs correspondant au logement social en échange de loyers modérés et de revenus plafonnés pour les occupants.

2 Entre 2021 et 2025, 8 750 logements ont été agréés en moyenne.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Après la Gironde (3 887 en 2025), c'est en Charente-Maritime que le nombre d'agréments est le plus important (1 061 en 2025).

FICHE N°10

Questions

PRODUIRE UN LOGEMENT SOCIAL

1. Quelle est la part des petits logements construits entre 2021-2025 ?

2. Quelle part des logements sociaux sont agréés dans des zones dites détendues (zone C) ?
 - **A.** 9 %
 - **B.** 19 %
 - **C.** 29 %

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus d'un logement social sur 2 est construit par les promoteurs privés. Les promoteurs construisent les logements, dans des opérations généralement mixtes. Puis un organisme Hlm achète les logements sociaux en VEFA (vente sur plan).

FICHE N°10

Réponses

PRODUIRE UN LOGEMENT SOCIAL

1 Sur la période 2021 – 2025, les T1 et T2 représentent plus de la moitié des agréments.

2 **B.** 19 % en 2025.

LE SAVIEZ-VOUS

Près de 7 000 logements sociaux au total, agréés entre 2021 et 2025, sont dédiés aux jeunes et aux étudiants. Ils sont principalement situés sur la métropole bordelaise.

FICHE N°11

Questions

FINANCER LE LOGEMENT SOCIAL

1. Qu'est-ce qu'un réservataire ?
 - **A.** Un acteur qui finance le logement social
 - **B.** Un locataire prioritaire
 - **C.** Un gestionnaire d'immeuble

2. Qui désigne les potentiels locataires ?
 - **A.** Les locataires déjà présents
 - **B.** Les réservataires ou les bailleurs
 - **C.** Le gardien de l'immeuble

VRAI OU FAUX

Les logements sociaux sont financés pour moitié par des subventions.

FICHE N°11

Réponses

FINANCER LE LOGEMENT SOCIAL

1 **A.** Acteur qui contribue de façon directe ou indirecte au financement du logement social. En contrepartie, il obtient des « droits de réservation », c'est-à-dire la possibilité de proposer des candidats à la commission d'attribution de logement.

2 **B.** En fonction des logements, les réservataires ou les bailleurs proposent des candidats à la commission d'attribution qui étudie les dossiers et décide.

FAUX



Les subventions (État, collectivités locales…) représentent environ 10 % du plan de financement d'un logement social. L'essentiel du coût d'un logement est supporté par le bailleur social.

FICHE N°12

Questions

FINANCER LE LOGEMENT SOCIAL

VRAI OU FAUX

1

Les collectivités peuvent uniquement aider le logement social par des subventions.

2

Les garanties d'emprunt permettent aux bailleurs sociaux d'obtenir des prêts auprès de la Banque des territoires.

3

Les garanties d'emprunt présentent un risque important pour les collectivités.

FICHE N°12

Réponses

FINANCER LE LOGEMENT SOCIAL



1 FAUX

Les collectivités peuvent verser des subventions mais aussi garantir les emprunts OU céder du foncier minoré.

2 VRAI

Sans garantie d'emprunt les bailleurs sociaux ne peuvent pas obtenir les prêts de la Banque des territoires. Dans ce cas, ils doivent payer des cautions qui accentuent le coût des opérations.

3 FAUX

Le risque est extrêmement limité en raison des nombreux mécanismes de contrôle des bailleurs (CGLLS, ANCOLS...).

FICHE N°13

Questions

QUI VIT EN LOGEMENT SOCIAL ?

1. Quelle est la part des occupants du parc social de plus de 65 ans ?

2. Quelle est la part des locataires qui paient un surloyer (SLS) ?

3. Quelle est la part des locataires qui ont des ressources égales ou inférieures aux plafonds PLAI ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

56 % des locataires Hlm sont actifs (45 % en emploi et 11 % en recherche d'emploi) et 23 % des locataires Hlm sont retraités.

FICHE N°13

Réponses

QUI VIT EN LOGEMENT SOCIAL ?

1. 22 % des occupants du parc social ont plus de 65 ans (contre 19 % en 2018).

2. Environ 1,5 % des locataires en 2025. Le SLS s'applique quand les revenus dépassent les plafonds de ressources. Au-delà de 150 % des plafonds pendant 2 ans, le bail peut être résilié.

3. 63 %.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les Quartiers Politique de la Ville et les zones France Ruralité Revitalisation bénéficient d'une exonération de SLS. Les EPCI peuvent aussi mettre en place un zonage d'exonération afin de favoriser la mixité sociale.

FICHE N°14

Questions

DEMANDER UN LOGEMENT SOCIAL : COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Quelles sont les pièces obligatoires pour enregistrer une demande de logement social ?

VRAI OU FAUX

Un demandeur doit formuler une demande auprès de chacun des bailleurs du territoire demandé.

2. Combien de temps une demande de logement social est-elle valable ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une demande peut se faire en version papier dans un « guichet enregistreur » ou en ligne.

FICHE N°14

Réponses

DEMANDER UN LOGEMENT SOCIAL : COMMENT ÇA MARCHE ?

1 Une seule suffit : une pièce d'identité ou un titre de séjour valide. *Les justificatifs de ressources seront demandés ensuite pour l'attribution.*

FAUX



Une demande est visible par tous les bailleurs et acteurs du territoire.

2 1 an. Elle doit être renouvelée chaque année. Sinon, elle est archivée et l'ancienneté de la demande est perdue.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Toutes les demandes sont centralisées dans le SNE : Système National d'Enregistrement. Dans certains départements, Imhoweb, géré en Nouvelle-Aquitaine par l'AFIPADE, remplace le SNE, tout en restant interfacé avec lui.

FICHE N°15

Questions

LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL : CHIFFRES CLÉS

1. Combien de demandes de logement social sont-elles actives au 31 décembre 2025 ?

2. Quelle est la part des demandeurs qui habitent déjà dans le département sollicité ?
 - **A.** 32 %
 - **B.** 58 %
 - **C.** 82 %

VRAI OU FAUX

1 demandeur sur 2 est une personne seule.

FICHE N°15

Réponses

LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL : CHIFFRES CLÉS

1 188 551 demandes actives en Nouvelle-Aquitaine au 31/12/2025.

2 **C.** 82 % des demandeurs habitent déjà le département dans lequel ils recherchent un logement.

VRAI

51 % des demandeurs en 2025 étaient des personnes seules.

FICHE N°16

Questions

LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL : CHIFFRES CLÉS

1. Qu'appelle-t-on la « tension » du logement social ?

2. Quelle est la tension du logement social en Nouvelle-Aquitaine ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2025, en Nouvelle-Aquitaine, 28 % des demandes provenaient d'une personne déjà locataire du parc social. On parle alors de demandes de mutation.

FICHE N°16

Réponses

LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL : CHIFFRES CLÉS

1. C'est le rapport entre le nombre de demandes et les attributions sur une année.

2. 6,1 demandes pour 1 attribution en 2025. Avec de fortes disparités : 2,6 en Creuse contre 10,5 dans les Pyrénées-Atlantiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le 1er motif de demande pour les demandeurs de mutation est la recherche d'un logement plus grand. Les primo-demandeurs cherchent en majorité un logement plus abordable que dans le privé.

FICHE N°17

Questions

ÉLIGIBLE AU LOGEMENT SOCIAL ?

1. Je suis étudiant célibataire gagnant 800 €/ mois avec un job étudiant, à la recherche d'un T1 à Limoges. Suis-je éligible ?

2. Nous sommes un couple avec 2 enfants et un revenu de 60 000 €/an à la recherche d'un T4 à Bayonne. Sommes-nous éligibles ?

3. Nous sommes un couple sans enfant gagnant 4 000 €/mois. Sommes-nous éligibles pour acheter en Bail Réel Solidaire (BRS) à La Rochelle ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

70 % des Français ont des ressources qui leur permettent de demander un logement social.

FICHE N°17

Réponses

ÉLIGIBLE AU LOGEMENT SOCIAL ?

1. **OUI.** Éligible aux logements les plus abordables (PLAI).

2. **NON.** Le plafond de ressources est dépassé pour les logements de la catégorie la plus élevée de logement social, (58 986 €). Une orientation est possible vers le logement locatif intermédiaire (LLI) ou l'accession à la propriété (PSLA, BRS...).

3. **OUI.** Pour l'accession sociale, les plafonds sont définis par rapport à la composition familiale et au zonage A/B/C. À la Rochelle située en Zone A, le plafond est à 57 550 €/an. L'éligibilité dépend aussi de la capacité d'emprunt et de la redevance foncière.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le plafond s'applique sur le Revenu Fiscal de Référence n-2.

FICHE N°18

Questions

LES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX

1. Combien de logements ont été attribués en 2025 ?

2. Quel est le délai moyen d'attente avant une attribution en Nouvelle-Aquitaine ?

3. Certaines personnes sont-elles prioritaires pour accéder à un logement social ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les logements sociaux sont attribués par une commission appelée CALEOL : Commission d'Attribution de Logement et d'Examen de l'Occupation des Logements. Elle est composée d'administrateurs du bailleur social, des collectivités, de l'État et des autres réservataires.

FICHE N°18

Réponses

LES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX

1. 28 239 logements, soit 8,5 % des logements néo-aquitains.

2. 14 mois d'attente en moyenne en Nouvelle-Aquitaine. Avec de fortes disparités : 6 mois en Creuse contre 24 mois en Charente-Maritime.

3. **Oui.** La loi prévoit un principe de priorité pour les personnes dont la situation est particulièrement urgente (par exemple : victimes de violence, reconnues prioritaires au titre du DALO, etc).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au moins 3 candidats sont proposés à la CALEOL soit par un réservataire (la commune, l'Etat ou Action Logement) soit par le bailleur. La commission sélectionne parmi ces ménages celui qui se verra attribuer un logement.

FICHE N°19

Questions

LES MOTIFS DE REFUS D'ATTRIBUTIONS

VRAI OU FAUX

Une attribution peut m'être refusée car...

1. Mes ressources dépassent les plafonds.
2. Je n'habite pas la commune.
3. Mon taux d'effort après attribution aurait été trop important.
4. Je suis sans emploi.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les motifs de non-attributions sont encadrés par la loi. Aucun critère de discrimination ne peut être retenu.

FICHE N°19

Réponses

LES MOTIFS DE REFUS D'ATTRIBUTIONS

1. **VRAI.**
2. **FAUX.**
3. **VRAI.**
4. **FAUX.**

EN SAVOIR +

Motivation des décisions de refus et de non attribution

FICHE N°20

Questions

EST-CE PRODUIT PAR UN ORGANISME HLM OU NON ?

VRAI OU FAUX



1. Les organismes produisent uniquement des logements locatifs sociaux.

2. Les organismes peuvent produire des résidences étudiantes et des résidences autonomie.

3. Les organismes ont le droit de vendre leurs logements.

4. Certaines casernes de gendarmerie sont produites par les bailleurs sociaux.

5. Les bailleurs sociaux produisent uniquement des logements neufs.

FICHE N°20

Réponses

EST-CE PRODUIT PAR UN ORGANISME HLM OU NON ?

1

FAUX. Ils peuvent aussi proposer de l'accession sociale à la propriété, des produits d'habitat spécifique et même des cellules commerciales.

2

VRAI. La gestion est souvent déléguée à un tiers.

3

VRAI. Ils peuvent vendre leurs logements à un autre organisme Hlm, aux locataires ou à des particuliers. La vente aux occupants constitue un outil de parcours résidentiel. Ces ventes sont très encadrées par la loi.

4

VRAI.

5

FAUX. Environ 10 % des logements sont produits en « acquisition / amélioration », c'est-à-dire en réhabilitant des logements ou des locaux existants.

FICHE N°21

Questions

DEVENIR PROPRIETAIRE GRACE AU LOGEMENT SOCIAL

1. Les organismes proposent-ils uniquement des logements sociaux à la location ?

2. Qu'est-ce que le BRS ?

3. Qu'est-ce que le PSLA ?

4. Qu'est-ce qui distingue la VEFA de la vente Hlm ?

EN SAVOIR +

L'accession sociale en Nouvelle-Aquitaine

FICHE N°21

Réponses

DEVENIR PROPRIETAIRE GRACE AU LOGEMENT SOCIAL

1. Non, il existe plusieurs solutions d'achat encadrées par les Hlm.
2. Bail Réel Solidaire. Achat du logement sans le foncier (paiement d'une redevance à un Office Foncier Solidaire (OFS)).
3. Location-accession avec une phase locative, une TVA réduite et une exonération de taxe foncière.
4. La VEFA, Vente en l'État Futur d'Achèvement, est également appelée Vente sur plan. La vente Hlm est quant à elle la vente de logements sociaux existants.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Nouvelle-Aquitaine est la première région de France pour la production de logements en BRS. Entre 2020 et 2024, les ventes de ce produit ont été multipliées par 8.

FICHE N°22

Questions

LES SIGLES DU LOGEMENT SOCIAL

Que signifie...

1. PPGDID ?
 - **A.** Plan de Programmation des Garanties d'Investissement Durable
 - **B.** Plan Partenarial de Gestion et d'Information des Demandeurs
 - **C.** Programme Public de Gestion des Données Immobilières Départementales

2. CIA ?
 - **A.** Convention Intercommunale d'Attribution
 - **B.** Centre d'Information de l'Accession
 - **C.** Comité Interbailleurs d'Affectation

3. PDALHPD ?
 - **A.** Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
 - **B.** Programme de Développement de l'Accession Locative et Habitat Durable
 - **C.** Plan de Déploiement des Aides au Logement et Habitat Public Durable

FICHE N°22

Réponses

LES SIGLES DU LOGEMENT SOCIAL

1 **B.** Document élaboré à l'échelle d'un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunal). Donne des orientations pour améliorer le parcours des demandeurs de logement.

2 **A.** Document élaboré par la Conférence Intercommunale du Logement à l'échelle d'un EPCI qui donne des orientations sur les attributions à réaliser sur le territoire.

3 **A.** Document élaboré par les services de l'État et le Conseil départemental pour définir la feuille de route en matière de logement pour les publics les plus fragiles.

FICHE N°23

Questions

LES SIGLES DU LOGEMENT SOCIAL

Que signifie...

1 CCAPEX ?

- **A.** Cellule de Coordination des Attributions et Programmes d'Exploitation
- **B.** Comité de Contrôle de l'Accession et du Parc Existant
- **C.** Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions

2 CALEOL ?

- **A.** Comité d'Analyse du Logement et de l'Équilibre des Offres Locatives
- **B.** Commission d'Attribution des Logements et Examen de l'Occupation des Logements
- **C.** Centrale d'Affectation du Logement et des Entrées en Location

FICHE N°23

Réponses

LES SIGLES DU LOGEMENT SOCIAL

1 **C.** Instance partenariale réunissant tous les partenaires de l'action sociale pour formaliser des avis et recommandations dans le but d'éviter les expulsions locatives.

2 **B.** Instance en charge d'étudier les dossiers proposés par les réservataires et de désigner le ménage qui pourra se voir attribuer le logement.

EN SAVOIR +

Glossaire du logement social réalisé par l'UR Hlm Grand Est

FICHE N°24

Questions

LE LOGEMENT SOCIAL, MOTEUR DE L'ÉCONOMIE LOCALE

1. Quel poids économique représente le logement social en Nouvelle-Aquitaine ?

2. Combien d'emplois directs et indirects dans le BTP ont été soutenus par le logement social en 2025 ?
 - **A.** 5 165
 - **B.** 17 100
 - **C.** 27 000

3. Les bailleurs sociaux investissent-ils uniquement dans la construction ?

LE SAVIEZ-VOUS

En plus des investissements en faveur du développement de l'offre et de l'entretien du patrimoine, les organismes Hlm mobilisent également des fonds propres pour mettre en œuvre des actions en faveur du lien social, de la qualité de service, du cadre de vie ou encore de l'accompagnement social des ménages.

FICHE N°24

Réponses

LE LOGEMENT SOCIAL, MOTEUR DE L'ÉCONOMIE LOCALE

1. Les organismes Hlm ont généré 1,5 milliard d'euros de travaux pour les entreprises du bâtiment et de l'entretien / rénovation en 2025.

2. **C.** 27 000 dont 17 100 emplois directs au sein des entreprises du BTP et 9 900 emplois indirects (liés à la fabrication des fournitures ou équipements et services associés aux travaux).

3. **FAUX.** Ils mobilisent d'importants volumes d'investissement pour la construction, la rénovation et l'entretien du parc de logement.

EN SAVOIR +

Impact économique du logement social pour les entreprises du BTP

FICHE N°25

Questions

LOGEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

1. Le parc social est-il performant énergétiquement ?

2. Comment se situe le parc social par rapport au privé en termes de consommation énergétique ?

VRAI OU FAUX

Les logements sociaux sont énergivores.

VRAI OU FAUX

Le gaz est la principale énergie utilisée pour chauffer les logements.

FICHE N°25

Réponses

LOGEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

1. **Oui.** 64 % des logements sociaux sont classés A, B ou C en Nouvelle-Aquitaine.

2. Le parc social consomme en moyenne 30 % d'énergie en moins que le parc privé.

FAUX



Seuls 2 % des logements néo-aquitains ont une étiquette F ou G.

VRAI



61 % des logements sont chauffés au gaz, dont les ¾ ont des chaudières individuelles. 20 % sont chauffés à l'électricité et 17 % sont raccordés à des réseaux de chaleur.

FICHE N°26

Questions

IDÉES REÇUES

VRAI OU FAUX

Les logements sociaux sont tous en immeubles.

VRAI OU FAUX

Les maires attribuent seuls les logements.

VRAI OU FAUX

Il faut être sans emploi pour obtenir un logement social.

VRAI OU FAUX

Les logements sociaux sont concentrés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

FICHE N°26

Réponses

IDÉES REÇUES

FAUX

23 % sont des maisons.

FAUX

C'est une commission (CALEOL) qui décide collectivement.

FAUX

45 % des locataires Hlm sont en emploi (11 % sont au chômage, 22 % sont inactifs et 24 % sont retraités)

FAUX

Seuls 23 % des logements sociaux sont situés en QPV.

Ne pas jeter sur la voie publique. Conception graphique : ophelieverniest-graphiste.
© SIAP / SNE / AFIPADE / OPS / INSEE / RPLS / Agence Nationale de Contrôle du Logement Social / CERC

UNION
RÉGIONALE HLM
NOUVELLE-AQUITAINE

urhlmna-habitat.fr